



BNP PARIBAS



# BDDF Opérations

CSEE GPAC en bref...

Plénière de mars 2021

## # AU MENU DE CETTE PLENIÈRE...

Vos représentant(e)s :

**Représentant Syndical :**  
Stéphane MATA-JULIEN

**Représentante Syndicale Adjointe:**  
Audrey GALLAND

**Les élu(e)s :**

Véronique COUDEREAU  
Didier DARNIS  
Tiphaine GUEGUEN  
Philippe GUISLAIN  
Laetitia GUYOT  
Véronique LAGROST  
Pauline LEPRINCE  
Pascal LECOMTE  
Patrick LOURS  
Anne-Priscille MAMET  
Gilles MÉNARD  
Rémy MEYNARD  
Alice NAOURI  
Alexandre PERRET  
Phonesavanh PIERRAT  
Kim Loan ROUABEHIA  
Virginia SAIDANI  
Sophie TRANNOY

### INFORMATIONS DE VOS REPRÉSENTANTS

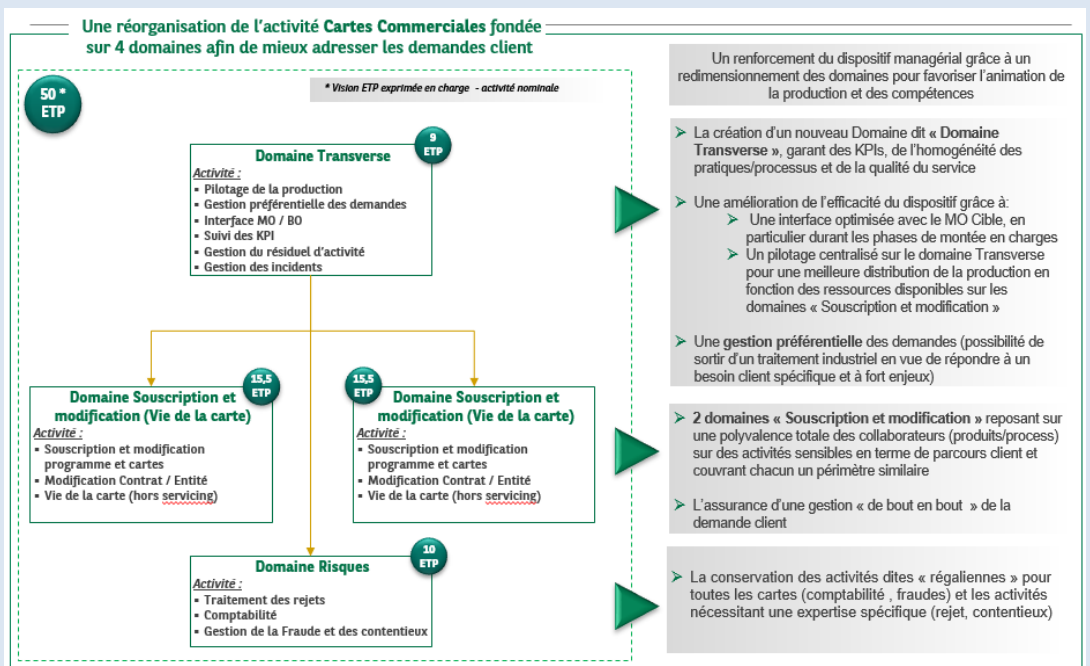
**Information en vue d'une consultation sur le projet d'organisation de l'activité « cartes commerciales » à l'APAC Monétique Paris :**

Avec pour objectif de devenir leader en Europe en matière de cartes commerciales d'ici 2025 et de satisfaire ses clients, BNP PARIBAS réorganise son dispositif.

Un Middle Office point d'entrée unique avec les clients et l'APAC, sera créé Hors BDDF Opérations.

#### Impact pour l'APAC monétique Paris :

Réorganisation des domaines MO Cartes Entreprises, BO Création des contrats et Cartes Entreprises et BO Gestion des cartes Entreprises.



Tous les collègues impactés seront reçus par leur RH et pourront demander une mobilité ou rejoindre l'un des nouveaux domaines.

[Cliquez ici pour plus d'informations](#)

**Information en vue d'une consultation sur le projet d'uniformisation du déboucement des ordres de change au comptant et de change à terme :**

Afin de répondre au « code global de bonne conduite pour le marché des changes » dit Fx code, BDDF Entreprises a donc décidé de confier au Back Office CIB le traitement des opérations de changes au comptant et changes à termes effectué à ce jour par l'APAC Changes et devises. Baisse de charge de 5,3 ETP.

Nous vous invitons à lire notre tract spécial GPAC Nord =>

[Cliquez ici](#)

Contact @ :

[PARIS IRP CFTD CE GPAC](#)

# # EN VRAC...

## **RIE ECULLY** Information et consultation sur la modification de tarification du RIE de Ecully :

Toutes les entreprises utilisatrices du RIE d'Ecully dont BNP PARIBAS est la principale, ont subi une augmentation tarifaire (+40% sur le droit d'entrée), Cette hausse est due à la baisse de fréquentation.

La CFDT a demandé pour sa part d'avoir un point sur la fréquentation par entreprise car nous pourrions être pénalisés par le télétravail à quasi 100% de certaines entreprises... Le contrat prévoit un nouveau point dans 6 mois afin de réajuster (ou pas) les prix.

**La CFDT ne manquera donc pas de revenir sur ce sujet dans 6 mois.**

## **BUDGET CSEE GPAC**

**Présentation du rapport sur les comptes des activités sociales et culturelles par l'expert-comptable et approbation des comptes du CSEE GPAC arrêtés au 31/12/2020 :**

Le rapport de l'expert-comptable concernant les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 vient de nous être présenté.

Sur la base d'un examen limité, il n'aurait pas été relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes. Dont acte !

Néanmoins, compte tenu de l'absence d'un rapport de la commission financière qui vient tout juste d'être mise en place :

**Les élus CFDT se sont donc abstenus lors du vote.**

**Présentation du budget prévisionnel 2021 du CSEE GPAC et approbation :**

La CFDT a, et ce n'est pas nouveau, des divergences de fonds avec la politique sociale et culturelle menée par la gestion actuelle.

Le budget prévisionnel 2021 est néanmoins conforme à cette politique et reste donc dans la lignée des précédents.

Nous pensons par ailleurs que la décision de distribution des chèques cultures sur le budget 2021 du fait du reliquat 2020 aurait pu être prise plus tôt et ce, au titre de 2020. En effet, cela aurait permis plus de souplesse pour 2021 si les contraintes sanitaires devaient perdurer notamment à cause des règles URSSAF.

**Ne souhaitant pas bloquer ce budget afin de permettre la mise en œuvre des différentes propositions faites à nos collègues, la CFDT s'est donc abstenue lors du vote.**

## **Déclaration CFDT lue en ouverture de cette plénière**

Vos élus ont tenu à lire une déclaration en début de séance de cette plénière pour dénoncer le climat actuel au sein de BDDF Opérations et du CSEE GPAC...

[Cliquez ici pour lire notre déclaration](#)

## **Parce que le SYNDICALISME n'est pas du théâtre...**

**Faire du bruit et encore du bruit... Et ensuite signer des accords qui ont un impact négatif sur vos conditions de travail,...** **Ce n'est pas notre politique !**

**La CFDT**, 1er syndicat de France, résonne et analyse les projets avec ses valeurs :

**Solidarité** Émancipation  
**Indépendance** Autonomie  
**Démocratie**



**Alors qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?**

**Cfdt:** BANQUES ET ASSURANCES  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## **CA BOUGE chez vos élus :**

Nous souhaitons à Stéphane Prandi élu CFDT CSEE GPAC de bien profiter de son temps libre et de sa retraite. Nous le remercions vivement pour son investissement et son implication !

Patrick LOURS (APAC Chèques VDF) remplace désormais Stéphane en tant qu'élu titulaire CFDT CSEE GPAC.

## **Antennes CE GPAC**

Pour la CFDT, il est important d'utiliser les moyens humains mis à disposition par la Direction pour faire vivre les antennes avec 18 ETP alloués.

Le bureau CSEE GPAC n'a pas été en mesure de nous communiquer précisément le nombre d'ETP effectif des CASC...

C'est donc la Direction qui s'est engagée à nous faire suivre cette information.

**Cherchez l'erreur !**

**Donc à suivre...**

Régissez @ :  
[PARIS IRP CFDT CE GPAC](#)

# BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e)  M.  Mme

Nom

Prénom

adhère à la CFDT

(Nom de naissance)

Date de naissance

## Coordonnées personnelles

N° et voie

Complément adresse

Code postal

Ville

Portable personnel

Fixe

Mèl personnel

@

## Informations professionnelles

Nom de l'établissement  
ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville (cedex)

Profession / Métier

Situation

Salarié de droit privé

Agent de droit public

Demandeur d'emploi

Retraité

Indépendant

Autre : .....

Salarié du privé

Ouvrier

Employé

Technicien

Cadre

Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique

État

Territoriale

Hospitalière

Catégorie

A  B  C

Statut de l'agent

Titulaire

Contractuel

Corps/Cadre d'emploi

Temps de travail

Complet

Temps partiel : . . . %

## Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette imposable  €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.

Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :

12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,75 % = 7,5 € par mois

L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.

Date

Signature  
de l'adhérent